

HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires applicables sur le prix de vente :

PRIX DE VENTE		MANDAT EXCLUSIF HONORAIRES TTC*
DE	A	% TTC*
0 €	30 000 €	5 250,00 €
30 001 €	50 000 €	5 950,00 €
50 001 €	70 000 €	11,00 %
70 001 €	130 000 €	9,50 %
130 001 €	150 000 €	9,00 %
150 001 €	170 000 €	8,50 %
170 001 €	230 000 €	8,00 %
230 001 €	250 000 €	7,50 %
250 001 €	270 000 €	7,00 %
Au-delà de 270 001 €		6,50 %

PRIX DE VENTE		MANDAT SIMPLE HONORAIRES TTC*
DE	A	% TTC*
0 €	30 000 €	5 450,00 €
30 001 €	50 000 €	6 150,00 €
50 001 €	70 000 €	12,00 %
70 001 €	130 000 €	10,50 %
130 001 €	150 000 €	10,00 %
150 001 €	170 000 €	9,50 %
170 001 €	230 000 €	9,00 %
230 001 €	250 000 €	8,50 %
250 001 €	270 000 €	7,50 %
Au-delà de 270 001 €		7,00 %

CHARGE DE LA REMUNERATION :

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre :	VENDEUR
--	----------------

Honoraires pour avis de valeur : sur devis établi selon la nature, la situation et les caractéristiques de bien.

* TVA au taux applicable de 20% incluse